

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Élections générales 2023 : révision sous peu des listes électorales

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Ce ne serait plus qu'une question de jours. La révision des listes électorales en vue des élections générales (présidentielle, législatives et locales) prévues en 2023 serait imminente. Du moins si l'on en juge par des documents officiels émanant du ministère de l'Intérieur circulant depuis hier, sur la toile.

Ces opérations de révision "vont s'étendre sur l'ensemble du territoire et à l'étranger", peut-on y lire. Entendu qu'intervenant en pleine année scolaire, celles-ci devraient se dérouler uniquement dans les locaux des mairies centrales, d'arrondissements, de préfectures et sous-préfectures. Tout ceci devrait rassurer certains acteurs politiques, notamment ceux de l'opposition, qui s'inquiétaient de ne pas voir le gouvernement procéder au lancement des opérations de révisions, préalables indispensables à l'organisation de tout scrutin politique dans notre pays.

Une inquiétude traduite en son temps par les leaders du Rassemblement pour la



Dans quelques jours, les Gabonais devraient être appelés à consulter les listes électorales.

patrie et la modernité (RPM), Alexandre Barro Chambrier, et de Réappropriation du Gabon pour son indépendance et sa reconstruction (RÉAGIR), François Ndong Obiang.

Dans cette optique, on s'en souvient, en octobre dernier, la Cour constitutionnelle avait auditionné, à la suite de la requête introduite par RÉAGIR, la ministre d'État en charge des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Denise Mekam'ne Edzidzie Taty, et son collègue de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, sur un certain nombre de dossiers

brûlants (révision des listes électorales, établissement de la Carte nationale d'identité, etc.) en rapport avec les échéances électorales à venir.

Faut-il y voir une relation de cause à effet entre le démarrage imminent des opérations de révision et l'audition des membres du gouvernement ?

Quoi qu'il en soit, au regard des dispositions légales en vigueur, la liste électorale "fait l'objet d'une révision avant chaque élection. La période de révision est fixée par voie réglementaire. La durée de l'enrôlement est de 45 jours".

BDC : Anna-Claudine Ayo, seule capitaine à bord !

ENA
Libreville/Gabon

"LE navire Bloc démocratique chrétien (BDC)" naviguerait-il sur des eaux calmes désormais ? L'on serait tenté de l'affirmer. Tant Anna-Claudine Ayo veuve Mavioga apparaît maintenant comme étant la seule capitaine à bord. La "rébellion" que certains cadres de cette formation politique avaient lancée au lendemain du décès du secrétaire exécutif du BDC, Guy Christian Mavioga, semble relever de l'histoire ancienne. En effet, elle vient de bénéficier de la reconnaissance de l'ensemble des responsables politiques de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) en se voyant confier récemment, avec Florentin Moussavou du Mouvement Conscience et action citoyenne (CAC), Victor Missanda de l'Union démocratique et républicaine (UDERE), les responsabilités de porte-parole de la MRSE. Une reconnaissance qui devrait définitivement la conforter et

l'asseoir dans son fauteuil de leader du BDC. Elle qui n'a eu de cesse de se réclamer comme étant "l'héritière légitime et historique de Guy Christian Mavioga, son défunt époux", en déniait cette qualité à tous ceux qui estimaient l'être. En tout état cause, auréolée de sa casquette de porte-parole de la MRSE, elle a présidé, le week-end écoulé, le Conseil exécutif du BDC. À ses côtés, les cadres de cette écurie ont remercié le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour avoir promu leur leader 2e porte-parole de la MRSE. Tout en réaffirmant leur fidélité et leur engagement à œuvrer en faveur de la politique du numéro un gabonais et à se mobiliser pour faire face aux enjeux futurs.

De même, au cours de cette rencontre, le Conseil exécutif du BDC s'est également appesanti sur les travaux de la deuxième session du Conseil national de la Démocratie (CND) et sur la problématique des violences en milieu scolaire, un fléau que le BDC entend combattre aux côtés de la Confédération des associations des parents d'élèves.



Les cadres du BDC lors du Conseil exécutif.

Tribune des partis politiques

Intérêts !

NOËL avant l'heure ! Du côté du regroupement politique – qualifié par moult observateurs et autres analystes à tort ou raison d'arlésienne –, Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE), désormais "tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes", comme l'indique l'adage bien connu. Après l'incendie ou le pétard mouillé, c'est selon, allumé par le "patriarche" de la galaxie présidentielle, Jean-Boniface Assélé, par ailleurs président fondateur du Centre des libéraux réformateurs (CLR), Steeve Nzegho Dieko, secrétaire permanent de cette chapelle s'est mué en sapeur-pompier. Pour ne pas exacerber les frustrations inhérentes à la "boulimie" du Parti démocratique gabonais (PDG) dans le

partage des prébendes, le "natif de la Lopé" a procédé à la redistribution des cartes (si c'en est vraiment une). Objectif : dissiper tout malentendu et par la même occasion contenter les alliés aux futures échéances électorales.

Pour revenir aux griefs formulés contre l'ancien parti unique par certains leaders de la MRSE et relayés avec fracas par le propriétaire du "Cabaret des artistes", soulignons que lesdites récriminations relèvent ni plus ni moins d'une revendication d'intérêts cryptopersonnels et désirs de positionnement dans l'appareil politico-étatique qu'une véritable cohésion d'ensemble voire d'un soutien désintéressé à leur "candidat naturel". À ce propos, le "Criste en chef" n'a pas caché son

rêve de devenir édile de Libreville. D'autres soutiens, moins exubérants, ont les yeux rivés sur les postes à pourvoir au sein du Centre gabonais des élections (CGE) et du Conseil national de la Démocratie (CND) dont le renouvellement se profile à l'horizon.

Quid des motivations intrinsèques des acteurs de la MRSE ? Font-ils preuve de sincérité et loyauté ? La MRSE ne constitue-t-elle pas un tremplin pour quelques politiciens de seconde zone, en quête d'un point de chute ? Des interrogations méritant une sérieuse réflexion. Même si, en politique, la fin justifie les moyens.

Yannick Franz IGOHO